

CODEV des Sorgues du Comtat
- Saisine Climat -

Contribution à l'élaboration du plan d'action du PCAET de l'Agglo

Version mai 2024

Auteurs :

BRUN Mireille

FOURNIER Marie Thérèse

GALDO Magali

OLIVIER Gérard

ROLLIN Christelle

SAUGUES Bertrand

SCHOBERT QUENTIN

TERRAS Michel

Introduction

Au Conseil de Développement (CODEV) de la Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat, la saisine "Climat" est née en 2022 avec l'objectif de travailler sur la question de l'adhésion de la population aux enjeux du changement climatique.

Un premier travail a été réalisé par un groupe constitué de 3 membres, ce travail a conduit à un premier état des lieux dont la conclusion est en quelque sorte le point de départ : "Nos émissions de GES ont été multipliées par 2 en 50 ans, il faut désormais les diviser par 4 en 25 ans."

Grâce à un important renouvellement de ses membres, ce sont désormais 8 personnes qui collaborent à cette saisine.

L'actualité de l'Agglo étant l'élaboration du plan d'action de son PCAET le groupe a ainsi choisi le 26 janvier 2024 d'orienter ses travaux sur la rédaction d'une contribution à ce plan d'action.

Les membres de la saisine tiennent à remercier la Communauté d'Agglo pour l'association du CODEV au travail sur le PCAET : la facilité des échanges, la transmission des documents de travail, l'invitation de représentants de la saisine Climat au GT environnement.

Les membres de la saisine saluent le travail fait sur le plan d'action et en particulier la recherche d'exhaustivité avec des actions qui sont au-delà des domaines classiquement explorés.

Compte tenu du nombre de participants et de la difficultés de les réunir nous avons mis en place une méthode de collaboration qu'il nous semble intéressant d'évoquer :

- Toutes les réunions ont eu lieu en visio
- Nous avons mis en place une plateforme (Padlet) pour centraliser les ressources
- Sur cette plateforme nous avons partagé un document de travail unique sur lequel chacun a pu écrire ses contributions et lire celles des autres membres au grès de ses disponibilités.

Ces contributions ont été rédigées pour chacune des 43 actions du plan d'action (Projet V5) quelques actions supplémentaires ont été proposées.

Une synthèse a été faite pour chaque Axe ainsi qu'une synthèse générale. En plus de ces synthèses ce document compile toutes les contributions avec leurs auteurs nous invitons les lecteurs à prendre connaissance de toutes ces contributions nombreuses mais nécessairement plus riches que les synthèses par axe.

Ce travail a été présenté une première fois au GT environnement le 24 avril 2024 puis en bureau communautaire le 13 mai 2024

Synthèse générale

Le PCAET est un inventaire très riche de multiples actions très (trop?) ambitieuses, multiforme, qui concerne tous les acteurs du territoire.

Nous posons la question de la nécessaire hiérarchisation de ces actions et des critères à retenir pour cadencer leur mise en œuvre.

Par quelles actions commencer et pourquoi ? Comment vont interagir les critères de coût, de capacité de financement, d'impact sur les objectifs, d'acceptabilité par les citoyens, de délais techniques de mise en œuvre, de choix de modèle de vie, de décision politique ?

Les réponses à ces questions permettront de hiérarchiser les actions, de se doter de moyens de coordonner des objectifs simultanés et de déterminer la chronologie des étapes du plan d'actions.

En introduction du PCAET, il nous semblerait souhaitable de faire une présentation des enjeux du changement climatique, de l'indispensable transition écologique et des impacts sur notre vie quotidienne.

Pour entraîner tous les acteurs, il est sans doute maintenant souhaitable de transformer le PCAET, aride document technique, en outil de communication. À cette fin nous préconisons de classer les actions du PCAET par public cible (les citoyens, les entreprises, les agriculteurs, les collectivités, ...) et de rédiger une sorte de guide pratique concret, attrayant et pédagogique, adapté à chaque public.

Toujours pour mieux communiquer, pourquoi ne pas classer également les actions avec des critères transversaux comme par exemple par thème (le vélo, l'hydrogène,...), par ordre chronologique de mise en œuvre, par coût.

Plus largement nous insistons sur le rôle primordial de la communication pour mobiliser les acteurs, particuliers ou entités économiques et publiques.

Quelques mots-clés de communication qui sont développés dans nos commentaires sur les actions : ludique, pédagogie, rôle des modèles, débat en ligne, plate-forme de participation, aller vers.

Par ailleurs il nous semble que la CASC pourrait accentuer son rôle auprès des acteurs économiques et des collectivités. D'une part il convient de s'assurer de la bonne prise en compte par ces entités des objectifs du PCAET, d'autre part ces entités sont de bons relais pour communiquer sur le PCAET, et enfin la CASC gardera la coordination générale des actions sur le territoire. Dans cet objectif nous préconisons une gouvernance collégiale du plan d'action.

Synthèse AXE 1- Miser sur la transition des mobilités : agir pour favoriser le report modal, accélérer la décarbonation et limiter les déplacements

Aujourd'hui la voiture individuelle thermique assure massivement les déplacements de la CASC, et le plus souvent en autosolisme.

La lecture des actions du PCAET pour développer d'autres modes de mobilité plus vertueux nous amène aux questions et propositions suivantes.

1. Préalablement aux actions à entreprendre il nous paraît souhaitable d'identifier et de quantifier TOUS les flux actuels (voiture, train, vélos, piétons, scolaire, domicile-travail, loisirs, courses). De cette cartographie apparaîtront les itinéraires et les trajets à enjeux. Apparaîtront également les nombreux déplacements en lien avec les agglomérations voisines (Grand Avignon et COVE notamment) avec lesquelles une coordination est indispensable.

2. Les actions de la version actuelle du PCAET sont à des stades d'avancement très différents, sont peu ou énormément coûteuses, faciles ou complexes à mettre en œuvre, apporteront des gains écologiques très faibles ou substantiels et auront un effet à court terme ou à très long terme. Or les actions sont simplement énumérées et ne sont pas classées par ordre d'importance. Comment les élus vont-ils déterminer les priorités et le calendrier de réalisation de toutes ces actions ? Ont-ils les moyens financiers de toutes les réaliser ? Sinon comment vont-ils les obtenir ? Ont-ils la main sur tous les leviers ? Sinon comment vont-ils élargir leur champ d'intervention ? Comment vont-ils arbitrer entre les critères de gains écologiques face aux critères d'acceptabilité de la population ?

3. Nous proposons à la CASC de communiquer et d'encourager la transition des mobilités comme le covoiturage et le vélo auprès de tous les employeurs, grandes ou petites entreprises, hôpitaux, employeurs publics (CA, communes), auprès des écoles et lycées et auprès des organisateurs d'événements sportifs et de loisir.

4. Les actions concernant le vélo sont présentes dans plusieurs actions et axes, et gagneraient en cohérence en étant regroupées. Nous avons le sentiment que le principal frein au développement du vélo est l'absence de sécurité, d'où la nécessité d'un réseau parfait de ce point de vue. L'accès sécurisé en vélo aux gares, parkings de covoiturage, centres ville, écoles

et grands établissements ainsi que le développement de parcs à vélos sécurisés sur ces lieux nous semblent également déterminants.

5. Le devoir d'exemplarité de la CASC pourrait faire l'objet d'une action (d'un axe ?) transversale spécifique. Pourraient y être inclus un plan d'électrification à long terme de la flotte automobile de la CA, l'utilisation de vélos-cargo électriques, les offres de covoiturage entre salariés ou au public (pourquoi pas ?) des véhicules de la CA, la politique de développement du télétravail au sein de la CA, la mise à disposition au public de véhicules en autopartage - petits véhicules électriques et "vélibs" électriques.

Synthèse Axe 2 : s'engager pour atteindre "l'autonomie énergétique"

Même entre guillemets parler "d'autonomie énergétique" nous paraît trompeur.

Peut-être reformuler l'intitulé : "produire autant d'énergie que nous en consommons" ?

Plusieurs actions de cet axe portent sur l'électricité.

L'électricité, en France est pratiquement décarbonée, la réduction des consommations électriques peut donc avoir un sens sur le plan économique mais est quasiment sans impact sur le climat.

Pour la même raison augmenter la production d'électricité renouvelable n'a de sens sur le plan climatique que si elle vient substituer des usages d'énergies fossiles donc essentiellement : chauffage des bâtiments, transports, industrie il faut donc mettre des actions en parallèle.

Les actions 10, 11 et 12 mettant en œuvre la méthanisation, l'hydrogène vert et les réseaux de chaleur sont soumises à des contraintes techniques très fortes, sont extrêmement coûteuses en investissement et d'une viabilité économique incertaine. L'impact sur le climat n'est encore pas consensuel. Ces solutions méritent d'être étudiées, peut-être expérimentées mais elles ne constituent à l'évidence pas une source importante de réduction de GES.

Ces actions ne doivent être déployées qu'après une solide analyse coût/efficacité.

Les actions 14 et 15 visant à réduire les consommations du parc public et la rénovation énergétique des logements représentent un gros gisement d'émissions de GES à réduire. Ces actions doivent viser en priorité les biens chauffés aux énergies fossiles. Ces deux actions vont ensemble : la collectivité ne pourra pas convaincre les particuliers d'agir si elle n'est pas capable de le faire pour elle-même. Le budget affiché paraît dérisoire malgré un rapport coût/efficacité sans doute bien plus élevé que pour les actions 10, 11 et 12

La promotion de l'autoconsommation et les mesures d'accompagnement des particuliers nous paraissent être un moyen économique pour la collectivité de sensibiliser les citoyens, de les faire monter en compétence, de créer une émulation et de les encourager à agir.

Sur la plupart des actions le rapport coût/efficacité doit être évalué précisément avant engagement.

Une véritable planification est indispensable

Synthèse AXE 3- Adapter nos villes et nos villages au changement climatique

L'adaptation au changement climatique est vue dans cet axe du PCAET comme la capacité à lutter contre les excès du climat et comme la capacité à préserver la biodiversité. Les 11 actions de l'axe portent sur la renaturation des villes, la préservation de la ressource en eau, la qualité de l'air, la protection contre les inondations, la protection contre les incendies, la lutte contre les espèces invasives, contre la grêle, le brûlage.

Les actions de renaturation des villes et des villages proposées consistent à désimperméabiliser les cours d'école, planter des arbres dans quelques sites publics, mettre en place un atlas de la biodiversité. Cela concerne peu de surfaces au total. Il est vrai que nos communes restent majoritairement rurales et qu'elles disposent d'espaces agricoles, naturels ou des espaces boisés non urbanisés, très végétalisés, qui permettent d'atténuer les îlots de chaleur dus aux zones bâties et goudronnées. Cependant une action ciblée sur la plantation massive d'arbres dans l'espace public serait à la fois visible par tous et bien accueillie par les citoyens : une charte de l'arbre pourrait être établie à cette occasion pour s'assurer de la réussite des plantations et de la protection des végétaux, une fois implantés, afin d'éviter les mortalités, encore trop souvent constatées. Grâce à la présence des ressources majeures en eau de la Région PACA dans notre agglomération (Rhône pour l'eau potable de Sorgues vers toutes les communes, Rhône pour l'irrigation à Sorgues et Bédarrides, Durance pour l'eau d'irrigation à Pernes et Monteux, nombreux bras de Sorgues et exutoires de sources du massif des Monts de Vaucluse, à Pernes, Monteux, Althen, Bédarrides, nappe Miocène du Comtat pour l'ensemble des communes), nous pouvons envisager des actions de grande ampleur de végétalisation des villes, avec l'implantation d'importants massifs végétaux.

L'action sur la préservation de la ressource en eau consiste à prendre des mesures pour réduire les apports d'eau aux plantations et massifs floraux des communes, et pour mettre en circuit fermé le réseau des fontaines de Pernes. La préservation des ressources en eau, en particulier des Sorgues (dont les eaux ne sont pas ou à peine utilisées) est un objectif que tous partagent, pas uniquement pour la quantité d'eau économisée, mais pour leur beauté, leur fraîcheur, leur richesse de biodiversité. C'est pourquoi il serait important d'ajouter dans l'action "préservation", la notion de mise en valeur, car les rives sont privées, et il existe peu d'accès au public. Grâce au Syndicat des Sorgues, il y a des améliorations. On pourrait par exemple fixer un objectif de réaliser au moins une promenade par commune le long d'un des bras de Sorgues (voir ce qui a été fait à Entraigues), ce qui participerait d'une identification forte de l'agglomération ("Sorgues du Comtat") auprès de ses habitants.

Il serait également important de connaître les différents usages de l'eau dans nos communes pour identifier les besoins, les quantités d'eau prélevées à partir de quelles ressources et évaluer si des marges d'économies sont nécessaires, par exemple en agriculture, et si les communes peuvent contribuer à les gérer.

Plusieurs actions de cet axe, concernant la protection contre les inondations, la lutte contre la grêle, qui sont soit des actions obligatoires des réglementations nationales, soit des démarches d'ordre privé pour le compte de certaines activités, ne nous paraissent pas être en lien avec le changement climatique, mais plutôt avec le climat au sens général.

Synthèse AXE 4- Réduire l'impact des activités économiques et domestiques

Malgré son titre, cet axe ne traite pas de l'impact des activités domestiques à l'exception de la gestion des déchets ménagers. Il est certain qu'une nouvelle action "transition énergétique et bonnes pratiques à la maison" pourrait être créée en lien avec la communication de l'ADEME vers le grand public.

Toute entité économique de notre territoire sans exception a un impact significatif sur le Climat. Leur taille, la nature de leur activités, leur statut juridique importent peu : ESS, TPE, PME, filiale de grands groupes, petite ou grande exploitation agricole, toute ont, d'une part un potentiel important de réduction de consommation d'énergie et d'émissions nocives et, d'autre part la capacité de création d'énergies renouvelables. Certaines entités sont déjà engagées dans cette démarche, d'autres non. Il nous semble que la CASC devrait jouer un rôle de catalyseur et de coordinateur des actions de toutes les entités économiques afin d'avoir la main sur le Climat de son territoire. Pour mener à bien ce rôle central, la CA s'appuiera sur les chambres et les organismes professionnels.

Enfin nous voulons souligner que l'important secteur agricole de notre territoire est en première ligne de la transition énergétique et est déterminant pour notre avenir.

Or, l'agriculture n'est mentionnée que dans 2 brèves actions, ce qui ne nous semble pas à la hauteur des enjeux de cette activité, cf nos commentaires directement dans les actions 31 et 35.

Même si la conduite du changement du secteur agricole n'est pas de la responsabilité de la CASC, nos élus doivent en connaître la problématique et les implications et faire en sorte que la CA soit présente, même à titre consultatif, dans ce vaste sujet qui va bien au-delà de la pollution par les plastiques et des méthodes de culture.

Synthèse AXE 5- Produire et consommer local

Cet axe comprend 5 actions :

- Créer une maison des agriculteurs
- S'inscrire dans la continuité du PAT Ventoux
- Accompagner le développement des AMAP
- Développement d'un tiers lieu nourricier : La Grange des Roues
- Poursuivre le développement des jardins familiaux

Produire local

La production agricole dans l'agglomération est très importante, variée, et semble suffisante pour l'approvisionnement local au moins pour les céréales, légumineuses, fruits et légumes, fromages, viandes et les produits transformés. Il serait certainement utile de rappeler dans cet axe du PCAET, l'importance de préserver la richesse de notre bassin agricole qui est un des hauts lieux français de production maraîchère, arboricole et viticole. Un moyen de préserver cette richesse serait de :

- limiter l'artificialisation des sols,
- mettre à disposition des exploitations les moyens d'optimiser leur activité (accès à l'eau d'irrigation, aménagements fonciers, mise en relation avec les restaurations collectives de la communauté d'agglomération, etc.),
- aider à l'installation de jeunes exploitants en mettant à disposition du foncier communal, en particulier pour des productions en agriculture biologique.

Concernant la poursuite du développement des jardins familiaux, sa vocation est d'encourager une production pour l'auto-consommation et de créer un impact sur les consciences et l'évolution des comportements. Il conviendrait de réserver des espaces pour les jardins familiaux dans tous les nouveaux projets d'aménagement urbains.

Consommer local

La consommation locale est pour la plupart des personnes la capacité à acheter à proximité de son lieu d'habitation des denrées produites localement. Les actions proposées répondent en partie à cet objectif, mais sur des périmètres :

- soit très étroits et très spécifiques (AMAP et Tiers-Lieu à Sorgues),
- soit très larges (Maison départementale des agriculteurs),
- soit un peu éloignés de l'agglomération (PAT Parc du Ventoux).

Pour atteindre cet objectif il serait important de créer plusieurs lieux d'approvisionnement avec de plus petites surfaces, proches des centres bourgs, des écoles, des services. Par exemple, au moyen d'une action fédératrice de valorisation et de déploiement des marchés de producteurs (ex: marché des producteurs de Pernes), qui restent les formes les plus traditionnelles, et les plus appréciées des habitants de nos communes.

Il nous semble que l'action concernant l'animation d'un Plan alimentaire Territorial spécifique à notre agglomération pourrait répondre à cet objectif de valoriser les marchés locaux, dans la continuité de celui du Parc du Ventoux et au-delà de la mise en relation des cantines avec les producteurs locaux. Elle mériterait d'être davantage mise en avant avec un objectif concret de réalisation dès 2025.

Synthèse AXE 6- Mobiliser pour la transition écologique

Cet axe décrit les moyens mis en œuvre pour faire appliquer le PCAET et “embarquer” les citoyens dans la réalisation de certaines actions. 3 actions sont proposées : Animer le Plan Climat, animer une démarche de labellisation, mettre en œuvre le bilan carbone.

L'action portant sur l'animation du PCAET s'attache principalement à décrire le pilotage institutionnel de la démarche, avec un comité de suivi annuel, des séances de travail avec les services de l'Etat, des évaluations à mi-parcours, qui vont mobiliser principalement les élus et techniciens de l'agglomération. De même l'action sur la labellisation de la démarche par le Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME reste très institutionnel et centré sur l'évaluation de l'avancée des actions.

La communication de l'avancée de la démarche vers les citoyens, est envisagée au moyen d'un site internet, d'expositions, et de la mise en œuvre du programme Watty, destiné à sensibiliser les écoliers. Cette partie nous paraît cependant bien peu ambitieuse au regard ce qui nous semble être le “coeur du réacteur” du PCAET : l'implication des citoyens.

Il manque manifestement dans cet axe, l'élan nécessaire pour embarquer les citoyens dans les nombreuses actions qu'ils pourront mener d'autant mieux qu'ils les auront bien comprises et adoptées. C'est pourquoi nous préconisons d'améliorer cet axe, en proposant les idées suivantes :

- Mettre en œuvre le bilan carbone, en incitant chaque citoyen à réaliser le sien, via des applications en ligne ou via des formations (Ateliers 2 tonnes).
- Installer dans la durée dans chaque commune des lieux d'échange, de partage de connaissances, de débat, d'apprentissage pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique, pour comprendre, pour promouvoir les initiatives vertueuses, pour aider ceux qui ne savent pas comment s'y prendre, pour encourager ceux qui se sentent seuls et qui se disent “à quoi bon ?”. Par exemple dans chaque commune une fois par mois, 1 thème, 1 présentation suivie d'un débat ou d'un atelier et une communication grand public.
- Développer une communication ludique auprès des habitants par l'implication citoyenne comme par exemple : Lancer le défi des “Familles à énergie positive”, ou le concours des “blabla-caristes “ les plus sympas, les plus assidus, en fonction des données livrées par la plateforme.
- Programmer une “fête de l'environnement” tous les ans, une fois dans chaque commune de l'agglomération, avec un volet politique présentant les avancées du PCAET, un marché de producteurs, des animations nature pour le public, des stands pour les associations de la transition, une tombola avec des gains zéro déchet etc, des ateliers sur la transition/ recyclage, la fermeture de routes suivant le schéma vélo pour

que les habitants expérimentent l'usage du vélo en toute sécurité (location gratuite de vélo et VAE) et adhèrent plus facilement aux changements d'habitudes nécessaires.

- Proposer régulièrement la conférence Bio Sphere

Enfin, nous proposons un certain nombre d'actions complémentaires au PCAET.

Axe 1 : Mobilités

Encourager le télétravail en proposant des lieux de co-working, cantines associatives dans nos communes.

Axe 3 : Adaptation au cc et amélioration du cadre de vie

Développer les lieux de détente collectifs : parcs, aires de jeux , piscines collectives aires naturelles de baignades, facile d'accès, gratuits ou à faible coût. Pour lutter contre la multiplication des piscines individuelles (gourmandes en eau et en énergie), permettre l'accès à tous à des lieux de rafraîchissement, Eviter des déplacements de loisir vers des lieux éloignés ou dans des lieux de consommation.

Axe 4 : Réduire l'empreinte énergétique

Voter un moratoire sur la construction de nouvelles installations commerciales ou de plateforme logistique pour répondre à l'objectif de zero artificialisation nette, et pour favoriser le développement commercial des centres villes au détriment des zones commerciales excentrées. Favoriser via les PLU la densification des quartiers résidentiels plutôt que de continuer l'étalement urbain. Permettre ou encourager l'expérimentation de formes urbaines plus sobres : Habitat participatif, habitat léger...

Promouvoir un développement économique vers des secteurs à faible impact. Analyser la résilience des activités économiques accueillies pour réduire la vulnérabilité du territoire.

Axe 6 Animation, pilotage, Communication

Mobilisation de toutes les entités économiques, collectivités et professionnels de la CA , entreprises du secteur productif, marchand, social, médical, offices HLM, agriculteurs, ...

Montée en compétences des élus et techniciens : Formations, ..

Evaluer toute décision de l'agglomération au prisme du changement climatique : impacts, compensations.

Imaginer les avens possibles de notre territoire de manière pragmatique de manière fantaisiste, de manière utopique, de manière dystopique... S'obliger à répondre à des contraintes : notre territoire sans pétrole en 2050, notre territoire à 45°C pendant 2 mois, notre territoire avec 250mm de pluie dans l'année (Perpignan 2023)... notre territoire sans croissance. Faire celà en interne (élus, techniciens), faire celà avec le CODEV, faire celà en ateliers avec la population, lancer des concours...

Conclusion

La saisine Climat a été relancée lors d'une première réunion le 5 janvier 2024, suite à la rencontre d'agents de l'AGGLO et à la participation à un GT environnement le groupe a décidé le 26 janvier de proposer une contribution au projet de plan d'action du PCAET avec un planning très serré.

Les membres de la saisine se sont emparés du projet de plan d'actions du PCAET, ont analysé les 43 actions, les ont commentées et ont produit une synthèse de ce travail en quelques semaines ; synthèse présentée le 24 avril.

Ce travail, bien que volumineux en proportion d'un engagement bénévole, nous paraît encore imparfait. Le projet de plan d'action lui-même a évolué et continuera de le faire.

Notre groupe souhaite que ce travail soit annexé au registre de la concertation du PCAET au titre de la contribution du Conseil de Développement.

Notre groupe souhaiterait continuer à intervenir sur le suivi, l'actualisation et l'évaluation du PCAET et, plus généralement, sur la prise en compte des questions climatiques dans la stratégie de l'agglo.

En particulier le groupe souhaite collaborer aux démarches visant à communiquer auprès du grand public et à rechercher l'adhésion de la population à un projet de territoire qui respecte la trajectoire de réduction des émissions et qui anticipe son adaptation au climat futur tout en ayant un cadre de vie au moins aussi agréable et attractif, si possible davantage.

Recueil de l'intégralité des contributions

Commentaires d'ordre général

Quentin :

Il faudrait quantifier les barres graphiques associées aux "*impacts de l'action*" : échelle ? valeurs (ordres de grandeur) ?. Si elles ne sont que graphiques/visuelles l'intérêt est moindre (autant ne citer que les thèmes impactés par l'action).

Bertrand (sur le fond)

Il est important de prendre la mesure des enjeux du changement climatique :

1- en termes d'adaptation : le changement climatique est en cours, on nourrit l'espoir de l'atténuer mais on ne va pas l'arrêter, ni, a fortiori, l'inverser. Nous devons mesurer les impacts que celui-ci aura sur le cadre de vie et le bien être des habitants, sur l'attractivité de notre territoire (capacité d'attirer de nouveaux habitants, visiteurs, entreprises mais peut-être aussi, tout simplement, capacité à les retenir)

2- en termes d'atténuation : le respect des objectifs de réduction des GES entraînera des bouleversements dans la vie des habitants et dans les organisations. A titre d'exemple, même avec l'électrification de la mobilité, il faudra viser la réduction de moitié des déplacements individuels en 2050. Les solutions technologiques souvent promues et pas toujours certaines ne pourront tout simplement pas être toutes mises en oeuvre faute de capacité d'investissement suffisante des ménages, des entreprises ou de la collectivité.

Il faut donc mesurer les enjeux, comprendre que des choix drastiques devront être faits, hiérarchiser les priorités en fonction de nos capacités financières et en fonction du modèle de société que nous voulons promouvoir.

Que la transition soit heureuse on peut l'espérer comme une guérison peut l'être mais la cure d'un malade elle, n'est jamais attractive et encore moins ludique.

La transition écologique est un sujet éminemment politique. Les élus doivent s'en emparer politiquement et, pour pouvoir le défendre, se donner les moyens d'en comprendre toute la complexité.

Le projet de plan d'action est riche (43 actions), il va au-delà des thèmes habituellement traités. Pour autant, ni sur le fond, ni sur la forme, il ne laisse transparaître une vision politique sous-jacente.

Quel cadre de vie, quels modes de vie voulons nous promouvoir pour une société heureuse ?

Comment être heureux en se déplaçant moins ?

Comment être heureux en consommant moins de ressources naturelles ?

Comment être heureux en payant plus cher une nourriture produite localement dans le respect des producteurs et des écosystèmes ?

Comment être heureux en ralentissant (les modes doux sont plus lents, cuisiner les produits locaux demande plus de temps que l'utilisation de plats industriels, réparer les objets, recoudre les vêtements demande beaucoup de temps)

Comment être heureux dans un habitat plus petit et/ou plus dense ?

Comment être heureux (et comment se rafraîchir) sans piscine individuelle ?

Comment être heureux en laissant jaunir sa pelouse ?

Comment être heureux en allant moins au ski ou à l'autre bout du monde ?

Bertrand (sur la forme)

Le plan d'action à ce stade est un inventaire. C'est normal de commencer un tel travail par le recensement de tout ce qu'il est possible et dans nos compétences de faire.

Il est souhaitable d'aboutir à une hiérarchisation des actions et pour cela être capable, au moins en ordre de grandeur, d'évaluer un ratio coût/efficacité. Idéalement même un ratio coût/effort d'engagement/efficacité.

Le but est d'une part de mettre en oeuvre rapidement les actions à coût nul ou faible et de se mettre en ordre de marche pour les actions parfois coûteuse mais à fort impact.

Le but est aussi d'évaluer l'opportunité de s'engager dans les actions au ratio coût/efficacité peu favorable. Au regard notamment du fait que tout mettre en oeuvre sera au dessus de nos moyens et de regarder, dès lors comment atteindre les objectifs avec de nouvelles actions moins coûteuses.

Il sera utile aussi de faire du lien et de mettre en cohérence les actions, entre elles et avec le projet politique sous jacent. Rompre ainsi l'effet catalogue.

Enfin, il sera utile de proposer des actions d'ingénierie sociale. L'évolution des comportements repose sur des exemples, des influenceurs, des pédagogues, des lobbyistes, des manifestants, des artistes, des militants.

Mireille

L'inventaire des actions du PCAET paraît fastidieux et on voit mal comment les citoyens seront intéressés à en faire une lecture attentive. En revanche, la plupart des actions sont concrètes et peuvent "parler" à tous, pour peu qu'elles soient présentées de manière à ce que chacun s'y retrouve. A ce sujet, je suggère qu'à la fin du doc, des listes soient faites dans l'ordre des

coûts, dans l'ordre chronologique, par thématique (vélo, hydrogène, économies d'énergie), par public cible (collectivité, citoyens, industriels, agriculteurs,) etc, ... pour que chacun puisse s'y retrouver, et aille piocher ce qui l'intéresse.

Le PCAET pourrait servir d'exemple, de guide pour la population qui recherche des moyens de faire des économies d'énergie, de carburant, qui souhaite avoir un environnement plaisant, qui souhaite atténuer les effets du changement climatique.

C'est pourquoi il serait utile de bien mettre en avant les actions :

- qui peuvent être mises en oeuvre par les citoyens, avec l'aide technique ou financière de la collectivité, par exemple, celles sur les économies d'énergie, sur la rénovation des bâtiments, le partage de la production d'électricité (fiches 17, 18) : ces actions permettent de faire des économies d'argent, ce qui motive la plupart des personnes ;
- qui sont ou vont être mises en oeuvre par la collectivité et qui vont bénéficier à tous : le méthaniseur, l'usine de production d'hydrogène, les transports en commun électriques, les pistes cyclables

Le paquet d'actions de l'axe "mobilités" manque d'ambition par rapport au diagnostic qui montre que les déplacements par véhicules individuels sont les premiers responsables des GES sur la com-com. Une question se pose en particulier de savoir si le diagnostic intègre le trafic des véhicules qui viennent dans les parcs d'attraction de Montoux (plusieurs milliers de véhicules par jour, pendant les périodes les plus chaudes).

Le paquet "adapter nos villes au CC" intègre un volet Inondations qui n'est pas en lien avec le changement climatique. Est-ce que c'est un moyen de capter des subventions ?

Autres actions qui pourraient être proposées :

- le renouvellement du parc de véhicules de la Collectivité, avec l'objectif de tout passer en électrique et/ou en hydrogène : cela peut servir d'exemple pour la population.
- La mise à disposition d'un parc de vélos, type "vélibs"
- Des aides financières à l'utilisation du train pour aller à Carpentras ou Avignon (le ticket unitaire reste encore cher pour Avignon : 6 €, pour une famille ce n'est pas intéressant / véhicule individuel).
- Un bonus dans les magasins pour les personnes qui viennent à vélo (5% du montant des courses par exemple)
- Des journées sans véhicule à moteur thermique

Marie

Le PCAET est un projet d'envergure, multiforme qui embrasse toutes les missions de la CASC ainsi que toutes les activités de tous les acteurs du territoire, collectivités, entreprises, particuliers dans leur vie personnelle, comme professionnelle.

En conséquence l'une des conditions de réussite du PCAET sera la mise en place d'une gouvernance la plus collégiale possible, incluant les communes, les entreprises, les établissements publics, les citoyens et la société civile.

Cette gouvernance pourrait s'appuyer sur la mise en place de structures et de modalités précises de gestion et de suivi des actions et des acteurs incluant des tableaux de bord, des points d'étape et des évaluations périodiques réglementaires, mais aussi volontaires (Crit'Ergie ?).

Christelle

Volet COMMUNICATION/ IMPLICATION > qq suggestions

- définir une communication plus engageante avec beaucoup de plus pédagogie : faire savoir/faire comprendre - > "Aller vers" les habitants
- organisation d'événements grand public / participation (Pas uniquement PCAET)
- page dédiée sur le site internet sur le plan climat est existante > aller plus loin (témoignages..), trouver des ambassadeurs "concrets" pour montrer ce qui se fait sur le territoire
- faire savoir ce qu'il se passe sur le thème de la transition et du climat au niveau des communes
- identifier les relais d'opinion, les structures qui peuvent intervenir sur ces thèmes
- faire un bilan de toutes les actions qui ont été menées jusqu'ici et de celles en cours en faveur de la transition écologique.
- relayer les actions exemplaires mises en place par les PME et les particuliers du territoire dans les communes

Impliquer mais comment ?

1. **Par la sensibilisation** : avec tant d'informations – et de fausses informations – sur le changement climatique, il peut être difficile de savoir à qui se fier ou où regarder pour trouver les bonnes infos. Les gens veulent savoir comment le changement climatique va affecter directement leurs vies et leurs quartiers, et sont plus enclins à s'engager s'ils se sentent concernés par les défis et les impacts.
 - pour expliquer comment le changement climatique affecte directement votre quotidien (des exemples concrets) ou pour présenter des initiatives et des informations par cibles (famille, entreprise,...° ; la sensibilisation de la population lors de l'élaboration du plan d'action pour le climat doit permettre de positionner

le citoyen en tant qu'acteur engagé et ainsi de renforcer sa confiance et sa participation citoyenne.

- Utiliser le côté ludique aussi pour les adultes : quizz des connaissances, calculer l'empreinte carbone ...
2. **Par la consultation** : En utilisant une plateforme de participation en ligne sur le site ou les réseaux sociaux > proposer des outils de consultation tels que des enquêtes et des sondages, qui permettront de présenter les politiques environnementales, les objectifs et les actions envisagées pour réduire les pollutions, et de donner la possibilité aux habitants de donner leur avis / Que ce soit sur le plan d'action climat tout entier ou sur des sujets spécifiques qu'il recouvre – tels que les modes de transport durable ou la gestion des déchets – ses retours consultatifs sont un excellent moyen de prendre la température tout au long du projet et de faire évoluer les actions.
 3. **Par le « Débat en ligne**»: en organisant des ateliers en ligne pour donner la aux habitants et les inviter à participer au projet plan Climat sur la durée. Cet espace permet aux citoyens qui n'ont pas la possibilité de se déplacer sur les événements de formuler leurs propres idées et propositions d'actions, et permet à la collectivité de recueillir des points de vue nouveaux et originaux, à intégrer dans les plans à venir et utiles pour combler certaines lacunes

Cette méthode permet de donner la parole aux citoyens dans un cadre modéré et constructif.

Gérard:

Excusez mon ignorance, car nouveau dans la structure, mais pourquoi y a t'il des pages vierges dans ce document ? dans ce cas où apparaît la "stratégie territoriale" pour conduire ce programme d'actions (voir p5/6).

Quels seront les critères d'évaluation du PCAET ? le Codev participera t'il au suivi des actions (cf: page 7).

De façon plus générale, il me semble que tout ne pourra pas être mis en place par manque de moyens financiers (ex accession à voiture électrique low cost..) importance de certains lobbies ou freins psychologiques dans la société.

Cela devrait impliquer une hiérarchisation des actions ainsi qu'une priorisation de ces dernières afin de ne mettre en avant que les plus significatives en termes d'impact. Par ailleurs, peut-être faudrait-il compléter les critères d'évaluation des actions ? Ex: s'il y

a moins de véhicules en circulation, il y aura moins d'accidents et donc moins de coûts induits comme les déplacements des secours, de police, les frais d'hospitalisation etc, etc....Ce chiffre "augmenté" plus marquant pourrait , peut-être, avoir un impact auprès des gens ?

En termes de **communication** générale, il me semble qu'il y a trop de communication dans tous les sens (trop d'acteurs?) et que cela nuit à la communication. Là aussi, peut-être faudrait-il hiérarchiser les actions en fonction des résultats attendus ainsi que des types de populations ciblées à définir (travailleurs, touristes, agriculteurs, retraités, etc, etc..).

De même, au niveau des médias, une communication tous azimuts et "multimédias" permettra d'atteindre toutes les populations ciblées (y compris celles qui utilisent peu ou pas le numérique..).

Axe 1:

- Peut-on imaginer une place pour le développement du télétravail ?
- En parallèle du co voiturage, pourquoi ne pas développer **l'auto partage**?
- L'utilisation de l'hydrogène à usage personnel paraît trop aléatoire. Pour l'instant, il n'y a pas de stations de recharge dans notre département (voir site Pragma Mobility...). Alors, pourquoi ne pas miser sur le vélo électrique en augmentant de façon significative l'aide au financement ainsi que des voies de circulation dédiées ?
- Au niveau des voitures et du P.V:
- il faudrait favoriser les aides financières pour ceux qui disposent d'énergie P.V. afin qu'ils possèdent un véhicule électrique et vice/versa, favoriser l'accession au P.V. pour les propriétaires d'un véhicule électrique...

Axe 4:

- En finir avec l'écobuage dans l'agriculture également.

Magali

Le projet de PCAET me paraît répondre à l'ensemble des enjeux auxquels nous devons faire face pour s'adapter au changement climatique mais dans l'ensemble je regrette que les actions soient surtout tournées sur des actions visant les comportements individuels. Elles sont pertinentes et nécessaires certes. Je pense qu'il faudrait rééquilibrer le projet pour viser également les acteurs économiques et les collectivités. Sans quoi, il risque de donner du crédit à la critique répétée d' "écologie punitive" et de perdre l'acceptabilité des citoyens.

On nous avait dit que l'ADEME viendrait auditer le plan pendant sa mise en œuvre, il faudrait peut-être la solliciter également en amont pour définir dès le départ les actions les plus

efficaces en termes de réduction des GES et définir des critères de suivi. Le fléchage proposé des impacts des différentes actions paraît empirique...

Action 1 - Poursuivre le développement de la pratique du covoiturage

Quentin :

- Schéma départemental à fournir au CODEV. A-t-il fait l'objet d'une mise à jour depuis 2018 ? (6 ans déjà...)
- *"1424 inscrits sont recensés"* : OK mais connaît-on les statistiques d'utilisation réelle ?
- Schéma de covoiturage départemental à fournir avec critères d'identification des parkings. S'agit-il de parkings existants ? Des créations de parking sont-elles prévues ? Si oui, sur quels critères ?
- *"Développer les infrastructures de covoiturage"* : Des zones en périphérie d'autres agglos ou départements pourraient être pertinentes. Par exemple :
 - - Sorgues côté Chateauneuf pour ceux qui travaillent dans le Gard
 - - Sorgues et Althen côté Vedène pour ceux qui travaillent côté Avignon
 - - Pernes côté Cavaillon et Carpentras
 - - Monteux côté Carpentras
 - - Bedarrides côté Orange et Chateauneuf
 - Etc.
- *"Indicateurs de suivi et d'évaluation"*
 - *"Nombre d'inscrits sur Klaxit"* : l'indicateur serait plutôt les utilisateurs réels (statistiques d'activité des comptes inscrits)
 - *"Nouvelles aires de covoiturage créées/identifiées"* : pareil, le véritable indicateur c'est leur utilisation à des fins de covoiturage
- *"Résultats attendus : Baisse des émissions de CO2 sur le territoire"* : de quel pourcentage ou valeur ?

Bertrand

Sur un territoire où la voiture individuelle est reine, le ratio coût/efficacité de cette action est sans doute très bon.

Il doit être possible de chiffrer précisément l'impact, non seulement grâce à la plateforme mais aussi à l'aide d'outils type flux-vision (Orange telecom) qui peuvent aussi aider à identifier et développer les trajets à fort gisement de progrès.

Cette mesure sera d'autant plus efficace que les gens non seulement réduiront l'usage de la voiture mais aussi renonceront à l'achat d'un véhicule. Ceci sera encore plus vrai avec les voitures électriques qui ont un impact fort à la construction et faible à l'usage. Pour cela il faut atteindre une "masse critique" à partir de laquelle le nombre de conducteurs (actifs) est suffisant pour qu'un passager ait la certitude de pouvoir faire son trajet sans prévoir son véhicule en secours.

Aujourd'hui l'intervention financière est limitée aux trajets domicile travail, en semaine, pourquoi ne pas l'étendre à tous les trajets, y compris le WE. Il y a par exemple un potentiel important d'optimisation des déplacements pour les entraînements et compétitions sportives.

Il y a aussi des choses à clarifier par rapport aux avantages fiscaux, certains conducteurs hésitent à déclarer du covoiturage de peur d'un redressement sur la déclaration des frais réels.

En tant qu'employeur l'agglomération s'est-elle posée la question des véhicules de service ? Est-il possible d'embarquer un co-voitureur étranger au service ? ne serait-il pas plus "écologique" de proposer un véhicule de fonction mutualisé entre l'employé et l'employeur que d'avoir un véhicule de service d'un côté et un véhicule perso de l'autre ?

Le curseur réduction des consommations d'énergie devrait être sur fort

Mireille

La place de cette action en tête de liste ne me paraît pas judicieuse. Cela donne l'impression que l'on va résoudre le problème de sur-fréquentation des centres par les véhicules personnels grâce au covoiturage, pour un coût minime, ce qui ne fait pas sérieux. L'action est très louable, mais il ne faudrait pas l'afficher en premier.

Les personnes (nombreuses) qui font leurs courses le font rarement en co-voiturage. De même que les personnes (extrêmement nombreuses) qui amènent leurs enfants à l'école, collège, etc ..., 4 fois par jour pour certains.

C'est la question de l'étalement urbain qui se pose. Des lotissements importants sont construits à la périphérie de villes, ce qui entraîne cet accroissement de véhicules individuels.

Magali

Le covoiturage est actuellement présenté comme une solution de report des autosolistes (utilisateurs de véhicule individuel sans passager) pour qui les transports en communs ne sont pas pertinents, or dans les faits, mon expérience montre qu'il s'agit pour l'instant d'un effet d'aubaine... Utilisatrice de l'application blablacardaily en tant que passagère (depuis les grèves des transports publics en 2023) j'ai pu rencontrer des conducteurs : si tous trouvent formidable le covoiturage et sont prêts à prendre des passagers, ils ne sont pas prêts à laisser leur voiture et être dépendants d'autres conducteurs. Ils n'ont pas de covoiturés réguliers. Il faudrait donc analyser mieux l'usage qui est réellement fait de cette application.

Par contre lors de la présentation de l'axe à Althen, on a eu un témoignage vidéo d'une entreprise qui avait communiqué sur cette application au sein de son entreprise pour favoriser le covoiturage entre collaborateurs, cette piste de développement de covoiturage me paraît pertinente : lancer des opérations de communication auprès des entreprises du territoire et dans les pôles principaux d'emplois. Cela est prévu au centre commercial Sorgues/Le Pontet en 2024, il faudrait également viser les hôpitaux d'Avignon et Carpentras, zones industrielles où les horaires peuvent empêcher le recours aux transports en commun.

Indicateurs de suivi : à côté du nombre d'inscrits, connaître le ratio conducteurs/covoiturés

Marie

Susciter une coordination interentreprise de déplacement des salariés comme alternative à la conduite en solo (cela a été fait par Euromed à Marseille, certes autre échelle, mais idée pertinente me semble-t-il)

Action 2 - Optimiser et développer les réseaux de Transport en commun

Bertrand

Il est impératif de sortir de la logique Agglo : un grand nombre des déplacements se fait depuis ou vers l'extérieur de l'agglo. Une ligne Pernes Avignon a sans doute beaucoup plus de sens qu'une ligne Pernes Monteux.

parmi les facteurs de réussite :

- forte fréquence
- trajet directs et rapides, peu de correspondances
- forte densité de desserte pour que les premiers et derniers kilomètres se fassent en modes doux
- inter opérabilité (un seul billet/abonnement) valable pour tous les services

Si on veut capter plus que les scolaires et les personnes non motorisées on ne peut pas faire les choses à moitié, c'est un chantier énorme et extrêmement coûteux dont la réussite prendra beaucoup de temps.

Commencer par des lignes à forte fréquentation ou le ratio temps de trajet en voiture/temps de trajet en bus (y compris attente) est le plus favorable.

Des outils d'étude de flux doivent être mis en œuvre.

Ne pas perdre de vue l'objectif politique : est ce que c'est de réduire les GES ou est ce que c'est de construire son réseau pour que chaque ville/quartier ait sa ligne.

Mauvais palliatif à un urbanisme incohérent.

Mireille

Les transports scolaires ne sont pas traités. Pourtant, l'organisation de transports intra-villes permettrait de réduire le ballet incessant des véhicules à l'entrée et à la sortie des écoles (M. ORSONI nous a dit que cela ne relevait pas de la compétence des com-com)

Quentin

- Préciser le concept de transport à la demande car sémantiquement cela fait penser à de l'individualisation du transport pour des personnes isolées donc, si avéré, peu pertinent environnementalement par rapport à du transport en commun
- *“d'augmenter la fréquence des trains en gare de Monteux, Sorgues, Bédarrides (toutes les 15 à 30 min) et liaison jusqu'à la gare TGV”* : en mettant les heures d'arrivée / départ en gare d'Avignon TGV en cohérence avec les heures d'arrivée / départs des TGV à la gare d'Avignon. Si le TGV part d'Avignon quand le train/bus régional arrive à la gare et qu'il faut attendre 1h+

le prochain TGV les gens n'utiliseront pas le service (comme c'est le cas aujourd'hui...) ⇒ action à mener par/avec la SNCF

- Partenariats techniques : un partenariat technique avec les départements limitrophes (notamment Gard) pourrait être pertinent (gros bassin d'emploi présent et à venir côté Marcoule avec développement du programme nucléaire français). Un réseau de transport en commun pertinent et cohérent attirerait des personnes côté Sorgues du Comtat et conduirait au développement de l'agglo sur le long terme.

Magali

Il serait peut-être pertinent de mutualiser les coûts de transports en communs avec la COVE en identifiant des lignes de leur réseau qui pourraient être prolongées vers les communes de notre agglo.

Il faudrait envisager des cartes d'abonnement multi-réseaux ZOU/ORIZO/réseauCOVE

Beaucoup de travailleurs utilisent leur voiture sous prétexte de devoir emmener leurs enfants à la crèche, école etc. Il y a un transport en commun qui a été oublié dans l'axe : le pédibus ou le vélobus. Il s'agit souvent d'un service d'accompagnement à pied ou vélo des élèves par des parents bénévoles. On pourrait imaginer le proposer dans l'agglo avec des animateurs (coût minime car pourrait remplacer le système de garderie financé par les communes). En imaginant des lignes pertinentes, partant d'aires de covoiturage, les familles pourraient plus facilement se détourner de la voiture individuelle.

De même imaginer une ligne les mercredis et samedis vers les structures sportives et culturelles pour que les jeunes soient autonomes et en sécurité.

Action 3 - Pérenniser et renforcer la subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

Mireille

Le titre de l'action fait davantage penser à un moyen qu'à une action. L'action serait logiquement : "inciter les personnes à utiliser leurs vélos pour se déplacer pour atteindre 15% de part modale pour les vélos".

Et il faudrait décliner plusieurs sous-actions :

- Le plan Vélo, avec le programme de pistes cyclables
- L'aide pour l'achat de véhicule électrique.
- La mise à disposition des garages à vélo (si vous pratiquez la bicyclette, vous avez dû remarquer qu'il y a très peu de range-vélos dans les centre-villes. La plupart datent des années 1950
- La mise à disposition de moyens de réparation (new)
- La mise à disposition de vélib's (new)
- Des formations à l'utilisation de vélos en ville (new)
- Une fête du vélo (new)

etc...

Quid des vélos non électriques ?

Quentin

- Subventions : les vélos standards convertis en vélo électrique (achat d'un pédalier + batterie spécifique, etc.) pourraient être inclus ⇒ pousser à la conversion de vélos d'occasion plutôt qu'à l'achat de vélos neufs participerait à la préservation des ressources et la diminution de l'impact environnemental
- *"participation à hauteur de 20% du prix d'achat d'un VAE dans la limite de 120 € pour chaque habitant de la collectivité souhaitant acheter un vélo électrique"* : pour un vélo électrique entrée de gamme conçu pour des trajets fréquents et/ou longue distance (en cohérence avec les objectifs affichés d'utilisation des vélos électriques) il faut compter au moins 1500 à 2000€. Si le seuil de 20% du prix d'achat semble tout à fait pertinent, le plafonnement associé à 120€ est dérisoire et annule l'objectif initial (cf. les avis et caractéristiques des vélos neufs vendus à 600€...s'il y en a encore).
- *"l'ouvrir aux vélos d'occasion ?"* : dans la version finale du PCAET on peut penser que la commission environnementale voudra de affirmatif et non de l'interrogatif
- *"Etendre la subvention aux vélos hydrogènes"* : d'ici qu'ils existent et qu'ils soient accessibles à tous il vaut mieux se concentrer sur la ligne précédente...

Magali

Le premier frein à l'usage du vélo reste la sécurité, pérenniser cette action oui mais il me paraît plus pertinent de renforcer le financement de l'action 5 et 7.

Par contre, il manque une action sur les garages à vélos (nouvelle action à proposer?), il sera difficile d'investir dans un VAE pour remplacer sa voiture si on a peur de se le faire voler devant son travail... Des garages à vélos pourraient être financés par les entreprises du territoire avec une subvention de l'agglomération?

Un système de location de remorque pour vélo pourrait permettre de tester avec de s'engager dans le report définitif au vélo cargo.

Il serait intéressant de mener des actions envers les personnes âgées qui ne se sentent pas forcément concernées par l'usage du vélo : grâce aux VAE leur usage leur est accessible. (Aux Pays-Bas les 75-79ans font en moyenne 73minutes de vélo par semaine).

Il faut que le PCAET reflète une mobilisation générale de la population ...

Action 4 - Développer la mobilité électrique et hydrogène

Mireille

L'ambition de l'action est limitée à l'achat d'un véhicule utilitaire et de 3 véhicules légers électriques. Pour un parc de 250 véhicules de la com com, c'est maigre.

Il conviendrait d'insister ici pour demander un plan de renouvellement des véhicules de la com com avec objectif zéro émission de GES. Par mesure d'exemplarité pour la population. Il serait également utile de suggérer à la collectivité de s'équiper de vélos cargos électriques : c'est très apprécié par les utilisateurs et les citoyens.

Voir si l'action 11 "créer une station à hydrogène", dans laquelle est évoqué un coût pour les véhicules électriques et à hydrogène vient compléter cette action.

Quentin

- *"Cartographie et implantation de bornes de recharge"* : Sur quels critères ? Plan d'actions en cours ? Le CODEV pourra-t-il être associé ?
- Indicateur *"Nombre de bornes de recharge installées"* : idem que pour les précédentes actions, il faudrait suivre les statistiques d'utilisation des bornes implantées pour valider leur pertinence (bon développement de l'électrique dans l'agglomération, nb suffisant ou surdimensionné, implantations géographiques bien choisies, etc.)

Magali

Il me semble que le marché des bornes de recharge par des acteurs privés est en train de bien se développer, quel est l'intérêt d'y mettre de l'argent public ?

La voiture électrique en remplacement de la voiture thermique fait croire que la voiture individuelle est ok, il me paraît plus judicieux d'envisager le financement de petites voitures électriques en autopartage.

Bertrand

L'hydrogène est une solution technique complexe et extrêmement coûteuse avec un rendement énergétique médiocre. C'est une solution à réserver à des usages particuliers pour lesquels il n'y aura pas d'alternative : certains cas de mobilité lourde, industrie. Le rôle que jouera l'hydrogène sur notre territoire restera marginal.

L'impact sur la réduction des consommations d'énergie est positif pour les véhicules électriques (mais attention à l'effet rebond : véhicules plus gros, plus de km). Il est en revanche négatif pour les véhicules à hydrogène dont le rendement du puits à la roue est inférieur à celui des véhicules thermiques.

Action 5 - Déployer un réseau de pistes cyclables

Mireille

Voir remarques Action 3. Il me paraît important de faire un "paquet" d'actions cohérent autour de la valorisation du vélo comme moyen de transport. (C'est ma marotte ...)

Quentin

- *"présentation de l'armature en décembre 2023"* : cette présentation peut-elle être transmise au CODEV ?
- *"2024 : délibération de l'armature en janvier 2024, Réalisation de zooms pré-opérationnels sur les itinéraires de l'armature"* : saisine mobilité douce à mettre dans la boucle (GT ?)
- *"Etape 2 : Réalisation d'infrastructure structurantes"* : vague / à préciser
- *"Moyens à mobiliser"* : pourquoi n'est-ce pas renseigné ?
- idem *"coûts prévisionnels"*
- *"Partenariats techniques : AURAV, Associations locales de cyclistes, Office de tourisme"* : y a-t-il des réunions ou groupes de travail auxquels le CODEV pourrait participer (via saisine mobilité douce) ?

Magali

J'ai du mal à imaginer qu'un tel réseau soit opérationnel pour 2025 alors qu'il n'y a pas encore de chiffrage prévisionnel, et vu le retard actuel...

Le schéma paraît pertinent, je regrette que les lieux d'enseignement ne soient pas pris en compte (collège, lycée) pour favoriser l'autonomie et la sécurité des jeunes, et à terme faire des économies de transport en commun.

Bertrand

parmi les conditions de réussite :

- Identifier les itinéraires à enjeux
- La sécurité est prépondérante : piste cyclable impérativement séparée de la chaussée hors agglomération, continuité de l'aménagement dans les carrefours, ronds points... Intransigeance sur le stationnement sur piste cyclable.
- Itinéraires directs : en voiture on accepte de faire 30% de km en plus pour utiliser des axes ou on roule plus vite, en vélo on prend toujours le trajet le plus direct. Inutile d'imaginer des axes cyclables sur des voies tertiaires qui tournent à angle droits comme il y en a beaucoup dans le Comtat : longer les deux côtés d'un carré c'est 43% plus long que suivre la diagonale.

Action 6 - Aménager des pôles d'échanges multi-modaux

Mireille

RAS

Quentin

- *"De plus, la gare de Sorgues a été sélectionnée pour participer au projet "Gare de demain" piloté par la région PACA avec la SNCF afin de penser le futur des gares, adaptés au territoire local et aux pratiques de mobilité en testant de nouveaux services et aménagements en gare avec des usagers" : comment sont sélectionnés les usagers qui testeront les nouveaux services ? Voir si des membres du CODEV peuvent participer*
- *"Veiller à relier les pistes cyclables au départ des gares" : et des TGV de la gare d'Avignon (et donc du reste de la France) ?*
- *"Avancement de l'action : non programmé" : il ne me paraît pas acceptable de mettre en avant des actions non programmées. Il faut proposer une échéance même lointaine (au moins pour l'étude de faisabilité et l'identification des lieux d'intervention). D'autant plus que cette action ambitieuse fait partie des enjeux majeurs pour l'avenir du territoire (aboutissement des actions précédentes attirant à la mobilité douce et la réduction des émissions liées au transport). Cette action fait partie des actions à prioriser, il n'est pas acceptable de l'afficher en non programmée.*
- *"Indicateurs de suivi et d'évaluation : Nombre de places VL, vélos, sur les parcs d'échanges multimodaux" : taux de remplissage des parcs en VL et vélos plutôt que nb de places*
- *"Résultats attendus : Augmentation du nombre de véhicules" : contradictoire avec le point qui précède*

Magali

idem que Quentin, cette action est plutôt un inventaire de bonnes intentions, seule action décrite : étudier, identifier... il me semble que ces PEM sont déjà identifiés, il faut passer à l'action réelle. Cette action doit être reliée aux actions 2 et 5.

Bertrand

Idem Quentin et Magali.

La création de Pôles d'échange n'est pas le plus difficile, l'essentiel serait d'y trouver des bus ou des trains en fréquence suffisante et en prix accessible.

Action 7 - Adapter la ville aux vélos

Mireille

Idem action 3 : il faut vraiment faire une partie spéciale "vélo", car on s'y perd dans ces actions.

Celle-ci est très généraliste. Il s'agit apparemment d'une étude sur la faisabilité d'une voie cyclable dans le cadre d'un projet d'aménagement (lequel ?) et pour savoir s'il y a besoin d'installer des arceaux (range vélos). La réponse est oui pour la deuxième étude.

Quentin

- *"Description de l'action : Étudier le passage d'une voie cyclable en phase d'étude d'un projet d'aménagement"* : n'est-ce pas déjà censé être le cas (obligation légale) ?
- *Indicateurs de suivi et d'évaluation :*
 - *Km de voies cyclables réalisés* : statistiques d'utilisation des voies cyclables réalisées
 - *Nombre d'équipements pour vélos installés* : statistiques d'utilisation des équipements

Magali

Je ne comprends pas bien cette action puisqu'il y a effectivement une obligation de prévoir une piste cyclable quand un aménagement est prévu.

Par contre, cette obligation qui pourrait sembler aller dans le bon sens conduit souvent à des aberrations urbanistiques : on se retrouve avec des morceaux de piste cyclables discontinues qui n'ont pas beaucoup d'intérêt.

C'est l'action 5 qui doit dominer tous les projets d'aménagement en cours.

Et je suis surprise que les actions 5 et 7 soient notées comme en cours, sans chiffrage du coût de réalisation, et sans programme de travaux des pistes à réaliser. (voir si cette action a été étoffée une délibération était prévue en janvier...)

Bertrand

sans doute à regrouper avec l'action 5

Action 8 - Renforcer l'accessibilité des piétons en centre ville

Mireille

L'action est très bien. Mais elle n'est pas programmée. Est-ce qu'il s'agit d'un vœu pieu, ou d'indiquer que dans tous les futurs travaux d'équipements des villes, la mobilité des piétons sera prise en compte ? On ne voit pas comment cette action sera concrètement menée.

Bertrand

Action très importante à mon sens et pas très coûteuse en général.

Dans les grandes métropoles (à part sans doute Marseille !) ça ne pose de problème à personne de faire 1km et plus à pied pour faire des courses, se rendre à un rdv médical, accompagner ses enfants à l'école...

trottoirs larges, dégagés du mobilier urbain, des arbres, panneaux, candélabres, poubelles..., intransigeance sur le stationnement et occupation abusive des trottoirs. On constate pourtant que les aménagements urbains récents ne sont pas toujours conformes aux normes d'accessibilité.

Obligation pour les élus, par exemple 1 fois par mois, de faire une déambulation à pied, en vélo ou avec une poussette.

Action 9 - Planifier la production d'énergie renouvelable et accompagner le déploiement sur le territoire

Mireille

On a ici l'exemple d'une action recouvrant des sous-actions très importantes en termes de coût et d'efficacité : équipements photovoltaïques, chaleur renouvelable, méthanisation, station d'hydrogène, qui sont détaillés dans les actions suivantes de 10 à 14 bis.

Cela pose encore une fois la question de la présentation du plan, où des objectifs sont confondus avec les actions.

Si l'action est "planifiée", il serait plus compréhensible d'indiquer dans la partie "description" : établissement d'un plan d'équipement de production d'énergie renouvelable sur x années. Suivi du plan, réévaluation, etc ..., plutôt que d'indiquer la liste des actions qui vont suivre.

Bertrand

L'intitulé de l'axe 2 "atteindre l'autonomie énergétique" n'est pas très honnête. "Atteindre la neutralité énergétique" est encore un peu ambigu mais tout de même moins trompeur.

Pas d'accord sur l'évaluation de l'impact, produire des renouvelables n'a aucune incidence sur la consommation d'énergie voir l'augmente, exemple : pourquoi ne pas chauffer ma piscine plutôt que d'injecter gratuitement mon excédent de production solaire ?

Magali

Plus qu'une action, cette fiche pose plutôt les objectifs de l'axe 2...

Action 10 - Créer un pôle de méthanisation bio-déchets et boues

Mireille

Afficher le coût. L'action est programmée. Il doit bien y avoir un budget prévu. Ce type d'équipement coûte plusieurs millions d'euros. Il peut être sujet à polémiques, les associations environnementales n'apprécient pas ce type d'équipement.

Bertrand

Équipement extrêmement coûteux pour un bénéfice modeste sans doute à expérimenter mais pas à l'échelle du problème.

Même remarque qu'au point précédent, cette action n'aura aucun impact sur les consommations d'énergie. La chaudière consommera autant de méthane demain qu'elle consomme de gaz naturel aujourd'hui.

Action 11 - Créer une station à hydrogène vert

Mireille

Le coût est affiché : 15 M€ pour l'infrastructure + 9 à 18 M€ pour les véhicules fonctionnant à l'hydrogène. Cette action étant originale et d'un coût élevé, elle mériterait d'être davantage mise en avant. Est-ce que les citoyens pourront utiliser ce carburant par exemple.

Bertrand

Fausse bonne idée l'hydrogène a guère d'avenir en dehors d'applications très spécialisées.

Mauvaise évaluation de l'impact sur les consos d'énergie, l'utilisation d'hydrogène les augmente !!!

Magali

Le projet prévoit un parc photovoltaïque au sol. Quid de l'objectif zéro artificialisation nette? Le projet est prévu à Sorgues, ne peut-il pas être alimenté par un parc photovoltaïque sur les toits de la zone commerciale via une location aux entreprises?

même remarque que Bertrand, je ne comprends pas le curseur sur la réduction de consommation énergétique...

Action 12 - Lancer une réflexion sur le développement d'un réseau de chaleur

Mireille

Pas d'avis

Bertrand

A étudier sur des sites particuliers. D'une manière générale, la rénovation énergétique des bâtiments va rendre ce type d'installation de moins en moins viable.

Étudier par la même occasion les réseaux de froid.

Pas d'impact notable sur les consommations d'énergie sauf si la chaleur est issue d'une source de chaleur fatale

Magali

idem, étudier également la faisabilité d'un réseau de climatisation eau/eau (autre action?)

Action 13 - Mobiliser les friches pour la production d'ENR

Mireille

Pas d'avis

Bertrand

A regrouper avec autres actions

Magali

La fiche La grange aux roues est un exemple de l'action 13? pas tres clair...

Action 14 -Réduire les consommations énergétiques du patrimoine public

Mireille

Est-ce qu'on pourrait ajouter dans cette action, la partie véhicules publics ?

Magali

Des audits ont été réalisés, on attend un programme d'action plus précis avec des objectifs chiffrés.
Quid des communes de Bédarrides et Althen?

Action 15 - Massifier la rénovation énergétique des logements

Mireille

Cette action pourrait être l'action "phare" du PCAET, car cela concerne tout le monde. Tout le monde a un logement. Quand on voit le coût prévisionnel (30.000 euros), on se dit encore une fois que la collectivité ne met pas les moyens pour des ambitions qui concernent 50.000 personnes, soit 20.000 logements je suppose.

Magali

Cette action n'est pas coûteuse à la communauté car il s'agit juste de financer du conseil.

Elle pourrait par contre s'accompagner d'une subvention "coup de pouce de la CASC" pour aider les ménages à financer le reste à charge...

Action 16 - Rénover l'éclairage public et généraliser les led grâce au plan lumière

Mireille

Cette action peut intéresser elle aussi tout le monde, et pourrait être davantage mise en avant pour encourager le public à faire de même dans tous les logements. Ne serait-ce que communiquer sur les économies d'argent obtenues pas la collectivité, malgré l'augmentation du coût de l'électricité.

Bertrand

Pas d'impact notable sur les émissions de GES, l'électricité française est décarbonée

Domage que l'on ne s'interroge pas sur le nombre de points lumineux : est ce que ça a un sens d'éclairer des lotissements de 10 lots en impasse ou personne ne circule autrement qu'en voiture.

Mieux éclairer les cheminements piétons et vélo, les voitures ont des phares puissants, elles n'en ont pas besoin.

Magali

Cette action est en cours de réalisation, il serait intéressant d'avoir déjà un retour sur les économies d'électricité constatées...

(Réponse Mireille : on a eu le rapport de cette action avec MArie-Thérèse, et elle est très efficace. R2duction des coûts e moitié, malgré l'augmentation des coûts de l'électicité.)

Action 17 - Promouvoir et développer l'autoconsommation collective

Mireille

A noter qu'Enedis facilite les contrats entre producteurs d'énergie solaire privés d'un même quartier pour l'auto-consommation privée. [J'ai un projet d'autoconsommation collective](#)

Bertrand

Excellente démarche, au-delà d'un ou deux panneaux la production solaire individuelle ne se justifie pas économiquement.

Magali

Il pourrait être judicieux d'identifier les installations déjà raccordées, l'installation de panneaux supplémentaires pour augmenter la production devrait être moins chère qu'une nouvelle installation...

Action 18 - Accompagner les particuliers et petits professionnels dans la réduction de leur consommation d'électricité

Mireille

Très bonne action qui mériterait d'être mise en avant et qui intéressera un grand nombre de citoyens.

Bertrand

Le système VOLTALIS ne s'applique que dans le cas de chauffages électriques par convecteur (ou radiant). C'est un mode de chauffage anachronique qu'on cherche au contraire à éradiquer.

L'accompagnement en revanche est une excellente idée, ça pourrait également porter sur les autres énergies et sur l'eau, et sur les déchets...

Action 19 - Renaturer nos villes et nos villages

Mireille

Oui, avant de renaturer les villes et les villages, qui par leur conception historique sont plutôt pauvres en végétation, on gagnerait des îlots de fraîcheur en limitant l'expansion des centres commerciaux périphériques sur les terres agricoles..

Magali

On cherche à identifier les îlots de chaleur, on prévoit d'agir que sur les sites faciles à désimperméabiliser (écoles, places du marché...) qui sont importants pour l'adaptation au réchauffement climatique. Cependant, si en parallèle on accepte la construction d'un centre commercial et son parking comme à Monteux- Beaulieu n'y a-t-il pas une certaine contradiction?

Bertrand

Objectif louable, il ne devrait cependant pas être envisagé séparément de l'aménagement de l'espace public et plus généralement de l'urbanisme.

Il faut faire plus mais il faut déjà faire mieux ce que l'on fait aujourd'hui. Les plantations d'arbres récentes ont un faible taux de réussite, plusieurs années après de nombreux arbres végètent. un dicton dit : "un arbre à 100€ mérite un trou à 1000€". Trop d'arbres sont aussi exposés aux véhicules (mutilations, tassement des sols). Une charte de l'arbre pourrait être utile.

Concernant les impacts, cette action à un impact dérisoire sur les émissions de GES et même sur la séquestration du carbone, son intérêt est ailleurs.

Action 20 - Renaturer nos villes : préserver la biodiversité locale

Magali

Rien de concret à part la candidature à l'ABC,

Quelles actions de sensibilisation au public sont prévues?

Action 21 - Préserver la ressource en eau des Sorgues du Comtat

Mireille

Nous avons la chance d'être dans le secteur de Vaucluse qui collecte, du fait de sa basse altitude, les eaux du sud ouest mont Ventoux + les Sorgues + l'Ouvèze. Nous sommes riverains du Rhône (plus puissant fleuve de France, 2ème plus grand fleuve de Méditerranée après le Nil). Nous sommes également "sur" la nappe Miocène du Comtat que le monde entier nous envie. Et last but not least, nous bénéficions d'un magnifique réseau d'irrigation alimenté par les eaux de la Durance. On a de la réserve.

La préservation des Sorgues (dont les eaux ne sont pas ou à peine utilisées) est un bon objectif, pour leur beauté, leur fraîcheur, leur richesse de biodiversité. J'ajouterais volontiers, préservation et mise en valeur, car les rives sont privées, et il existe peu d'accès au public. Grâce au Syndicat des Sorgues, il y a des améliorations. Mais ça vaudrait le coup de mettre un objectif de réaliser au moins une promenade par commune le long d'un des bras de Sorgues (voir ce qui a été fait à Entraigues). Il y a une jolie promenade aussi à Althen.

Magali

Action intéressante, l'eau est devenue un enjeu majeur dans notre région et il faut que la collectivité soit exemplaire dans son utilisation sobre...

La mise en place des cuves de récupération des eaux de pluie décrite mais non programmée?

Aucune action vis à vis des exploitations agricoles qui consomment beaucoup d'eau?

(commentaire Mireille : les exploitations agricoles qui utilisent l'eau pour irriguer sont soit adhérentes à un réseau d'irrigation collectif (Canal de Carpentras), qui dispose d'une autorisation de prélèvement d'eau et qui entreprend régulièrement des travaux de modernisation permettant d'utiliser moins d'eau. Les exploitations qui utilisent des forages ou qui prélèvent dans les cours d'eau à titre individuel ne peuvent le faire que si elles en ont l'autorisation obtenue auprès de la Préfecture, via un Organisme Unique de gestion Collective de l'eau agricole. Chaque année les exploitants doivent déclarer leurs besoins en eau en fonction de cultures implantées, et ils ont une attribution d'un volume d'eau à ne pas dépasser. En fin d'année, ils doivent déclarer ce volume à l'agence de l'eau pour payer une redevance. Excusez-moi pour ces détails, mais c'est le sujet principal de mon activité professionnelle).
MERCİ TRES INTERESSANT ;)

Bertrand

A l'échelle du territoire les volumes d'eau mis en jeu dans cette mesure sont minime mais c'est un symbole fort, que les fontaines de Pernes cessent de couler a sans doute eu un impact fort sur la perception du sujet par la population.

Cependant notre territoire est très loin d'être parmi les plus vulnérables, il ne faut pas y consacrer des financements considérables : stocker de l'eau pluviale coûte au minimum 500€ le m3 de stockage, le

coût du m³ utilisé est lui de l'ordre de 10€. Cet argent peut être employé plus utilement sur d'autres actions.

Action 22 - Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial

Mireille

ok

Magali

Je suis étonnée que l'action 23 soit en cours alors que le schéma directeur d'assainissement pluvial ne soit même pas programmé, n'y a-t-il pas de risque que les travaux ne soient en cohérence avec l'analyse et les recommandations du schéma?

Bertrand

@magali : il s'agit de deux échelles différentes, le schéma d'assainissement pluvial vise à gérer le ruissellement urbain pour des pluies intenses mais brèves et très localisées, les travaux de lutte contre les inondations concernent les débordements de l'Ouvèze pour des événements climatiques extrêmes à large échelle et des débits qui ne sont plus influencés par les aménagements urbains.

Action 23 - Poursuite de la construction des ouvrages de protection d'inondation

Magali

devrait venir après l'action 22... si les travaux ne permettent de pallier que le risque inondation 2002, seront-ils suffisants au risque 2024?

Action 24 - Elaboration du Plan Inter Communal de Sauvegarde

Mireille

Bla bla

Magali

RAS

Action 25 - Mise en oeuvre du schéma DECI

Magali

technique... RAS

Bertrand

Le changement climatique à davantage d'impact sur le risque feu de forêt (DFCI)

Il y a cependant un risque commun DECI/DFCI sur Pernes avec des zones urbaines couvertes par un PPRIF (mais qui se trouvent aussi en EBC et/ou en AVAP...)

Action 26 - Créer un réseau de partenaires et citoyens de lutte contre les espèces invasives terrestres et aquatiques

Bertrand

Ca existe pour l'ambrosie, c'est très simple, c'est une appli. Il faudra surtout structurer la réponse. Je peux au besoin faire part d'une expérience personnelle...

Action 26 - Prévigrêle

Mireille

Il me semble que Prévigrêle fonctionne comme le Prédicte pour les inondations : ce sont les communes et collectivités qui financent les réseaux de mesures , les stations météo. cela nécessite de passer par les communes pour avoir des infos locales.

Magali

très étonnée de voir cette action dans un PCAET! (lobby des viticulteurs?)

Les météorologues ont noté le manque de preuve de cette méthode sur la réduction des grêlons et concluent sur l'absence d'incidence sur la pluviométrie.. Il y a une pollution sonore très importante (explosion de 130dB toutes les 7 secondes). Et un manque de connaissance sur les conséquences sur l'environnement de l'utilisation du gaz détonateur : acétylène, constitué de carbone et d'hydrogène, extrêmement inflammable.

Bertrand

Est-ce bien le rôle de la communauté d'agglo, si oui pourquoi ne pas financer également les hélicoptères que certains utilisent pour lutter contre le gel tardif ?

Action 27 - Lancer une campagne de mesures de la qualité de l'air

Mireille

Oui

Magali

important, à programmer

Action 28 - Sensibiliser au brûlage des déchets

Mireille

ok

Magali

identifier les personnes qui brûlent leurs déchets verts : particuliers? agriculteurs?

communiquer sur le risque d'amendes?

agriculteurs : compostage?

particuliers : proposer un ramassage des déchets verts en début et milieu de saison printanière?

Bertrand

On se disperse, le lien avec le changement climatique est extrêmement ténu.

Cela dit j'ai le sentiment que c'est une pratique qui recule, il y a déjà eu beaucoup de communication, pour les derniers récalcitrants on peut peut-être enfin appliquer des sanctions même si c'est pas très ludique comme approche.

Gérard

Et quid de l'écobuage ?

Action 29 - Accompagner les entrepreneurs de l'économie sociale

Mireille

ok

Magali

Quelles sont les entreprises ESS déjà implantées? quels sont leurs besoins pour développer leur activité?

Action 30 - Encourager et accompagner les entreprises à déployer l'écologie industrielle et territoriale

Mireille

ok

Marie

Action 31 - Recyclage des plastiques agricoles

Mireille

ok

Magali

limiter la production de déchets à la source : alternatives aux bâches plastiques?

Bertrand

Les plastiques sont une vraie plaie. Le recyclage réduit l'impact mais ne l'annule pas, il faut travailler aussi sur la réduction de l'usage.

Ainsi l'indicateur tonnage récupéré n'est pas à lui seul suffisant : si le tonnage récupéré augmente sans que le taux de récupération ne s'améliore, la quantité perdue dans la nature sera en hausse.

Action 32 - Déployer le plan local de prévention des déchets ménager et assimilés

Mireille

ok

Magali

Voir avec la commission déchets pour une contribution sur ce PLPDMA.

Est-il prévu un service de réparation ou atelier d'auto-réparation?

Contravention ++ avec agents municipaux (garde champêtre à recruter?) dédiés aux infractions à l'environnement comme les dépôts sauvages?

Bertrand

En 2026 l'Agglo aura la compétence Eau potable.

Mener une réflexion pour améliorer drastiquement la qualité organoleptique de l'eau distribuée pour réduire le recours à l'eau en bouteille coûteuse en déchets et en énergie (transport).

Action 33 - S'engager pour la construction d'équipements publics basse consommation

Mireille

Ajouter les véhicules électriques

Action 34 - Relayer un accompagnement pour améliorer la performance énergétique des TPE / PME

Mireille

oui, mais comment

Magali

intéressant, quand cette action sera programmée? Quelles aides financières sont prévues pour les entreprises?

Action 35 - Adaptation des pratiques agricoles actuelles

Mireille

L'action n'est pas suffisamment développée. Le contexte n'est pas présenté correctement. Je suis étonnée que cette action ne soit pas plus détaillée.

L'agriculture intervient à différents niveaux / chagt climatique.

Premièrement l'agriculture a un impact sur le CC en tant que productrice de GES : carbone avec le fonctionnement des engins, azote avec les engrais de synthèse, méthane avec les animaux (on n'en a pas bcp dans la com com). Il s'agit par conséquent pour l'agriculture de réduire ses émissions pour réduire son impact. De quelle manière la collectivité peut-elle aider à réduire les émissions agricoles ?

Tout d'abord, la com com peut encourager les exploitants à réaliser les diagnostics "carbone" pour évaluer l'état des lieux et établir un plan d'actions pour chaque exploitation. Puis identifier les actions qui pourraient accélérer ce processus de réduction des GES : aides pour le non-labour, pour le maintien de prairies, de couvertures végétales, ..

Deuxièmement, l'agriculture peut atténuer les effets du changement climatique en tant qu'activité permettant

le stockage du carbone de l'air : stockage dans les sols, les végétaux cultivés, les bandes enherbées, les haies, le maintien de prairies permanentes

L'abaissement des températures par irrigation des cultures, et le maintien de couverts végétaux limitant le rayonnement

Troisièmement, l'agriculture peut représenter une source de production d'énergie renouvelable: en mettant à disposition des surfaces ou des bâtiments pouvant être équipés de panneaux photovoltaïques, en produisant de la biomasse pouvant alimenter un méthaniseur.

Enfin, l'agriculture de la com com produit des aliments variés : céréales, fruits, légumes, viandes qui peuvent être consommés localement, ce qui réduit l'impact des transports.

Pour toutes ces raisons, il est très important de préserver les superficies agricoles de l'agglomération, d'atteindre le zéro artificialisation nette. Ce qui implique de préciser dans cette action le point de départ en terme de superficies actuelles et ce qui est envisagé en artificialisation dans les années à venir. A noter que la présence des réseaux d'irrigation permet de maintenir voire de récupérer des terres agricoles qui étaient en friche (Monteux sud par exemple). c'est phénoménal.

Magali

Très léger ce point alors que l'agriculture est un poste important d'émission de GES!!

En plus de Mireille, il faut aussi favoriser la conversion des agriculteurs vers la bio moins émettrice de GES, via aide à la formation, commande publique.

Réfléchir sur le développement de l'électrification des engins agricoles

Bertrand

Beaucoup trop léger en effet :

- l'agriculture et l'alimentation sont un poste important d'émission
- l'agriculture est aussi un gisement de stockage
- l'agriculture est aux premières loges du changement climatique
- L'agriculture est une "zone d'activité à ciel ouvert" pourtant jamais prise en compte au sens de la compétence économie des EPCI.
- L'agriculture façonne le paysage et le cadre de vie des habitants et des visiteurs

Action 36 - Créer une maison des agriculteurs de Vaucluse

Mireille

Action menée avec la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Magali

Les marchés de producteur ne fonctionnent pas tous aussi bien sur la CASC (peu de passages clients à Monteux par rapport à Pernes...) identifier pourquoi pas plus de producteurs n'y participent...

Bertrand

Un peu schizophrénique !

“un lieu d'envergure a minima départemental” sur 1500m² accessible uniquement en voiture.

Ce “lieu-totem” sera une vitrine de l'agriculture locale. Pourquoi pas mais il ne faut pas le faire passer pour ce qu'il n'est pas : un moyen de massifier les circuits courts et la consommation locale.

Pour atteindre cet objectif, il vaudrait sans doute mieux déployer de plus petites surfaces, proches des centres bourgs, des écoles, des services.

Le marché des producteurs de Pernes a un succès phénoménal, il n'est pourtant ni pratique (1 fois par semaine seulement) ni vraiment agréable pour ceux qui s'y approvisionnent régulièrement (trop forte fréquentation).

Action 37 - S'inscrire dans la continuité du PAT du PNR Ventoux

Mireille

Ok

Magali

objectif qualité des produits : ajouter promouvoir l'AB

Inadéquation entre objectifs et indicateurs de suivi : seulement des réunions ???

Pourquoi ne pas réserver du foncier agricole pour l'installation d'un maraîcher ou d'un verger municipal pour fournir la restauration scolaire du territoire? (exemple de la commune de Mouans Sartoux) Le foncier est cher dans le Vaucluse et des jeunes peinent à s'y installer.

Commentaire Mireille : nous sommes dans un des secteurs agricoles les plus maraîchers de Vaucluse. Nos 5 communes sont des haut lieux de production de légumes (salades, melons, épinards, carottes, ...), fruits (fraises, pêches, pommes, ..), . Il y a beaucoup de maraîchers , dont des bios. Ce qui est compliqué, c'est d'organiser les relations entre les producteurs et la restauration collective. ça demande énormément de temps et de logistique avec des petites quantités (quelques caquettes par ci par là). Les maraîchers préfèrent vendre soit sur le marché , soit à un expéditeur. Peut être faudrait il recruter une personne à la com com pour organiser cette logistique. C'est peut être le cas avec le PAT Ventoux.

Action 38 - Accompagner le développement des AMAP

Mireille

Ok

Je ne sais pas s' il y a des marchés de producteurs dans toutes les communes, mais ça vaudrait le coup d'encourager ces formules.

Magali

Très important. Intérêt de communiquer auprès du public car les amap ont du mal à trouver de nouveaux adhérents.

Il y a également l'application Cagette qui permet de commander sur un marché virtuel et récupérer sur un point de livraison qui pourrait être soutenu avec les moyens de communication de l'agglomération.

Bertrand

Les magasins de producteurs pourraient être une offre complémentaire plus souple pour le choix, les quantités, les horaires...

Action 39 - Développement d'un tiers lieu nourricier "La grange des roues"

Mireille

ok

Peut être ambitionner d'en créer un par commune.

Magali

Production du pain pour les restaurations collectives?

Action 40 - Poursuivre le développement des jardins familiaux

Mireille

Ok

Bertrand

Impact direct quasi nul mais impact fort sur les consciences et l'évolution des comportements.

peut-être : rendre un tel espace obligatoire dans les projets d'aménagement.

Action 41 - Animer le plan climat

Marie

Auprès des habitants développer une communication LUDIQUE par l'implication citoyenne comme par exemple :

Lancer le défi des "Familles à énergie positive". Ce défi a été mis en place par la CA de Limoges.

Ou le concours des "blablaclaristes " les plus sympas, les plus assidus, les plus ... en fonction des données livrées par la plateforme.

Magali

Faire une "fête de l'environnement" tous les ans, avec un volet politique présentant les avancées du PCAET, un marché de producteurs, des animations nature pour le public, des stands pour les asso de la transition, une tombola avec des gains zéro déchet etc, des ateliers sur le transition/ recyclage, la fermeture de routes suivant le schéma vélo pour que les habitants expérimentent l'usage du vélo en toute sécurité (location gratuite de vélo et VAE) et adhèrent plus facilement aux changements d'habitudes nécessaires. Idéalement à initier avant la consultation publique du PCAET.

Proposer régulièrement la conférence Bio Sphere

Bertrand :

Installer dans la durée des lieux d'échange, de partage de connaissances, de débat, d'apprentissage pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique, pour comprendre, pour promouvoir les initiatives vertueuses, pour aider ceux qui ne savent pas comment s'y prendre, pour encourager ceux qui se sentent seuls et qui se disent "à quoi bon ?".

Par exemple dans chaque commune une fois par mois, 1 theme, 1 présentation suivie d'un débat ou d'un atelier et une communication grand public.

Action 42 - Animer une démarche de labellisation

Action 43 - Mise en oeuvre du bilan des émissions de GES de la collectivité

Bertrand

Savoir d'où l'on part ... c'est par ça qu'on doit commencer !

Action complémentaire 1 -

Marie

Mobilisation de toutes les entités économiques, collectivités et professionnels de la CA , cad entreprises du secteur productif, marchand, social, médical, offices HLM, agriculteurs, ...

Concerne et complète les actions 29,30, 35 et 41

Comment les mobiliser ? D'abord les informer, puis repérer les entités volontaires pour leur proposer la signature d'une charte de bonnes pratiques avec engagements - ds le cadre de la RSE si elle existe- et avec suggestions d'action comme par exemple développt du vélo avec bonus pour les salariés, mise en place de bornes de recharge électrique, accompagnemnt des projets de production de ENR, diminution des photocopies, développt du tri sélectif et des LED, engagement de tenir compte des enjeux climatiques dans tous les domaines y compris dans la politique des achats, etc...

Contact direct avec les grosses entités qui ont déjà travaillé ces sujets (type Mac Kormick, Eurengo) et via des organes consulaires (chambre commerce, artisans, métiers, d'agriculture, union de commerçants, ...) pour les petites entités

Le Grand Lyon a développé 150 partenariats de ce type.

Sur le modèle des 2 ambassadrices de la CA pour la propreté, avoir une ambassadrice pour le climat vav des professionnels

Action complémentaire 2 - URBANISME

Magali

Voter un moratoire sur la construction de nouvelles installations commerciales ou de plate-forme logistique pour répondre à l'objectif de zéro artificialisation nette, et pour favoriser le développement commercial des centres villes au détriment des zones commerciales excentrées.

Favoriser via les PLU la densification des quartiers résidentiels plutôt que de continuer l'étalement urbain.

Bertrand

Permettre ou encourager l'expérimentation de formes urbaines plus sobres : Habitat participatif, habitat léger...

Action complémentaire 3 -

Bertrand

Développer les lieux de détente collectifs : parcs, aires de jeux , piscines collectives aires naturelles de baignades, facile d'accès, gratuits ou à faible coût.

objectif :

- lutter contre la multiplication des piscines individuelles (gourmandes en eau et en énergie), permettre l'accès à tous à des lieux de rafraîchissement.
- Eviter des déplacements de loisir vers des lieux éloignés ou dans des lieux de consommation.

Action complémentaire 4 - monter en compétence

Bertrand

Pas seulement sensibiliser mais véritablement former :

Former tous les élus aux enjeux du changement climatique

Former tous les agents de la collectivité

En la matière la compétence est rare et sera de plus en plus convoitée, la développer en interne, au besoin recruter.

Action complémentaire 5 - PILOTER

Bertrand

Faire le choix politique de piloter toute l'activité de la communauté d'agglomération pour répondre à des objectifs d'atténuation et d'adaptation.

Mener une analyse en ce sens de chaque projet, chaque processus, évaluer et afficher l'impact climat de chaque délibération idéalement par un tiers ou par une instance consultative indépendante.

Action complémentaire 6 - IMAGINER

Bertrand

Imaginer les avensirs possibles de notre territoire de manière pragmatique de manière fantaisiste, de manière utopique, de manière dystopique...

S'obliger à répondre à des contraintes : notre territoire sans pétrole en 2050, notre territoire à 45°C pendant 2 mois, notre territoire avec 250mm de pluie dans l'année (Perpignan 2023)... notre territoire sans croissance.

Faire celà en interne (élus, techniciens), faire celà avec le CODEV, faire celà en ateliers avec la population, lancer des concours...

Action complémentaire 7 - Adopter un règlement local de la publicité

Bertrand

Réduire la publicité dans l'espace public :

- encourager une consommation sobre et réfléchie de produits de qualité plutôt qu'une consommation importante, impulsive.
- réduire le gaspillage et les déchets
- améliorer la qualité de vie dans l'espace public (esthétique, accessibilité...)

Action complémentaire 8 - Choisir son développement économique

Bertrand

Promouvoir un développement économique vers des secteurs à faible impact. Analyser la résilience des activités économiques accueillies pour réduire la vulnérabilité du territoire.

Exemple: promouvoir le tourisme international aurait un très fort impact sur les émissions de CO2 liées à l'avion et exposerait à un risque fort de la filière en cas d'instauration de taxes sur les carburants aériens et/ou en cas de recours obligatoire à des carburants alternatifs coûteux ce qui, inévitablement, va arriver.

Action complémentaire 9 - Renforcer le télétravail

Bertrand

Développer le télétravail des agents de l'agglomération.

Créer ou encourager la création de tiers lieux et d'espaces de coworking permettant le télétravail à proximité de chez soi :

- Rassurant pour les employeurs
- mutualisation de moyens techniques
- agréable pour les salariés : relations sociales, confort et ergonomie...